

**PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU
PRÉSIDENT DU SIAVED ET DES MEMBRES
DU BUREAU DU SIAVED**

Séance du Comité Syndical en date du mercredi 13 mars 2024

Date de la convocation : 07 mars 2024

Date d'affichage de la convocation : 07 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à 14h00, les délégués des collectivités adhérentes constituant le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (S.I.A.V.E.D.) se sont réunis au SIAVED, sis 5 route de Louches à DOUCHY-LES-MINES, dans la salle Stanis Soloch, sur la convocation qui leur a été adressée par le 1^{er} Vice-Président du SIAVED, conformément aux articles 5711-1, 5211-1 et 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans un premier temps, Michel HANNECART, doyen d'âge parmi les délégués syndicaux, a donné lecture des délégués désignés par les collectivités adhérentes.

COLLECTIVITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p align="center"><u>C.A.P.H.</u> Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M. Charles LEMOINE - M. Jean-Michel DENHEZ - M. Philippe WAELKENS - M. Michel VÉNIAT - Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI - M. Jacques DUBOIS - M. Didier LEGRAIN - M. Patrick TRIFI - M. Jean-Marie TONDEUR - M. Jacques DELCROIX - M. Bernard CARON - M. Daniel SAUVAGE - M. Patrick KOWALCZYK - M. Jean-François DELATTRE - M. Claude RÉGNIEZ 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Catherine DERONNE - M. Daniel HERLAUD - M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN - M. Jean-Paul COMYN - Mme Annick TRIOUX - M. Ludovic AIGUIER - M. Dominique SAVARY - Mme Annie AVÉ-DELATTRE - M. Bruno LEJEUNE - M. André LEPRETRE - M. Didier GREGOR - M. André DESMET - Mme Anne-Sophie GHESQUIERE - M. Christophe VANHERSECKER - M. Régis ROUSSEL

COLLECTIVITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p align="center"><u>C.A.2.C.</u> Communauté d'Agglomération du Caudrésis- Catésis</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M. Didier MARECHALLE - M. Jérémy RICHARD - M. Marc PLATEAU - Mme Marie-Josée DÉPREZ - M. Alain GOETGHELUCK - M. Michel HENNEQUART - M. Bertrand LEFEBVRE - Mme Véronique NICAISE 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Monique LESNE-SETIAUX - M. Pascal PAQUET - M. Julien LEONARD - M. Sylvain HALLE - M. Sandrine HOTTON - M. Maurice DEFAUX - Mme Laurence RIBES-GRUERE - Mme Bernadette DUBUIS

- M. Henri QUONIOU

- M. Ya

COLLECTIVITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
C.C.C.O. Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	<ul style="list-style-type: none"> - M. PIERRACHE Joël - M. GOUY Éric - Mme LUBREZ Séverine - M. BRICOUT Patrice - M. DENIS Jean-Claude - M. GAMBIEZ Daniel - Mme TOMMASI Evelyne - M. CINO Georges 	<ul style="list-style-type: none"> - M. SAVARY Jean - M. LORIOT Yannick - M. LAMOUR René - M. BRASSART Daniel - Mme MAZZONI Isabelle - Mme DUPILET Arlette - M. BARTOSZEK Xavier - Mme GRODZISKI Catherine

COLLECTIVITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
C.A.V.M. Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Liliane ANDRE - M. Philippe BAUDRIN - M. Jean-Roger BERRIER - M. David BUSTIN - M. Jean-Luc DELANNOY - M. José DUBRULLE - M. François DUCATILLON - M. Régis DUFOUR-LEFORT - Mme Sandrine FRANCOIS-LAGNY - M. Thierry GIADZ - M. Philippe GOLINVAL - M. Pierre GRINER - M. Agostino POPULIN - M. Michel RAOUT - M. Xavier SUDZINSKI - M. Didier VANESSE - M. Raymond ZINGRAFF 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Laurent BIGAILLON - M. Christian BISIAUX - M. Bruno CELLIER - M. Eric COLLET - M. Jérôme DELFERRIERE - Mme Marie-Tiphaine DELGARDE - Mme Chloé DEPAGNE - Mme Corinne DERNONCOURT - M. Maurice DESFORGES - Mme Agnès DOLET - M. Daniel DOLPHIN - M. Christophe HECHT - M. Eric HENNION - M. Guy MARCHANT - M. Pierre MIKULA - M. Joel SOIGNEUX - M. José THEOLAT

COLLECTIVITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
C.C.P.S. Communauté de Communes du Pays Solesmois	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Marc LEMEITER - M. Georges FLAMENGT - M. Denis SEMAILLE - M. Gilbert GERNET 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Yvan BRUNIAU - M. Jean-Marc BOUCLY - M. Jacky CALZADA - Mme Hélène LEVREZ-THERON

COLLECTIVITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
--------------	------------	------------

<p>C.A.M.V.S. Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Marjorie MAHIEUX - M. Benoît COURTIN - M. Michel DUVEAUX - M. Fabrice PIETTE - M. Bernard BAUDOUX - M. Arnaud BEAUQUEL - M. Arnaud DECAGNY - M. Michel HANNECART - M. Stéphane DUFOUR - M. Jacques LAMQUET - M. Hervé POURBAIX - M. Didier WILLOT 	<ul style="list-style-type: none"> - M. Pascale CHABOT - Mme Jacqueline GUILLET - M. Ghislain ROSIER - M. Patrick LEDUC - M. Giuseppe ASCONE - M. Jean-Claude MARET - Mme Aude VAN CAUWERBERGE - M. Grégory BELAZIZ - M. Emmanuel LOCCIOLO - Mme Marie-Paule ROUSSELLE - M. Jean-Pierre MANFROY - M. Claude MENISSEZ
--	--	--

COLLECTIVITE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
<p>C.C.P.M. Communauté de Communes du Pays de Mormal</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jean-Pierre MAZINGUE - M. François ERLEM - M. Gautier MEAUSOONE - M. Philippe EUSTACHE - M. Benoît GUIOST - Mme Danièle DRUESNES - M. Philippe SARRAUTE 	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Francine CAUCHETEUX - M. Claude BLOMME - Mme Nathalie MONIER - Mme Marie-Sophie LESNE - Mme Zahra GHEZZOU - Mme Pierrette GUIOST - M. André FREHAUT

1. INSTALLATION DU COMITÉ SYNDICAL :

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Michel HANNECART, doyen d'âge (en application de l'article 5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres du comité syndical cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

M Pierre GRINER a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le comité syndical (article L.2121-15 du CGCT).

Le secrétaire de séance a procédé à l'appel des personnes présentes.

Délégués titulaires présents :

CAPH : CARON Bernard (CAPH) - DELATTRE Jean-François (CAPH) - DELCROIX Jacques (CAPH) - DENHEZ Jean-Michel (CAPH) - DUBOIS Jacques (CAPH) - DUFOUR-TONINI Anne-Lise (CAPH) - KOWALCZYK Patrick (CAPH) - LEGRAIN Didier (CAPH) - LEMOINE Charles (CAPH) - REGNIEZ Claude (CAPH) - TONDEUR Jean-Marie (CAPH) - TRIFI Patrick (CAPH) - VÉNIAT Michel (CAPH) - WAELKENS Philippe (CAPH)

CA2C : GOETGHELUCK Alain (CA2C) - HENNEQUART Michel (CA2C) - LEFEBVRE Bertrand (CA2C) - MARECHALLE Didier (CA2C) - NICAISE Véronique (CA2C) - PLATEAU Marc (CA2C) - QUONIOU Henri (CA2C)

CCCO : BRICOUT Patrice (CCCO) - DENIS Jean-Claude (CCCO) - GAMBIEZ Daniel (CCCO) - GOUY Eric (CCCO) - LUBREZ Séverine (CCCO) - PIERRACHE Joël (CCCO) - TOMMASI Evelyne (CCCO) - CINO Georges (CCCO)

CAVM : ANDRÉ Liliane (CAVM) - BAUDRIN Philippe (CAVM) - BERRIER Jean-Roger (CAVM) - BUSTIN David (CAVM) - DELANNOY Jean-Luc (CAVM) - DUBRULLE José (CAVM) - DUFOUR-LEFORT Régis (CAVM) - FRANCOIS-LAGNY Sandrine (CAVM) - GOLINVAL Philippe (CAVM) - GRINER Pierre (CAVM) - POPULIN Agostino (CAVM) - RAOUT Michel (CAVM) - SUDZINSKI Xavier (CAVM) - VANESSE Didier (CAVM) - ZINGRAFF Raymond (CAVM)

CCPS : FLAMENGT Georges (CCPS) - GERNET Gilbert (CCPS) - SEMAILLE Denis (CCPS)

CAMVS : BAUDOUX Bernard (CAMVS) - BEAUQUEL Arnaud (CAMVS) - DECAGNY Arnaud (CAMVS) - DUVEAUX Michel (CAMVS) - HANNECART Michel (CAMVS) - LAMQUET Jacques (CAMVS) - MAHIEUX Marjorie (CAMVS) - PIETTE Fabrice (CAMVS) - POURBAIX Hervé (CAMVS) - WILLOT Didier (CAMVS)

CCPM : DRUESNES Danièle (CCPM) - ERLEM François (CCPM) - EUSTACHE Philippe (CCPM) - GUIOST Benoît (CCPM) - MAZINGUE Jean-Pierre (CCPM) - MEAUSOONE Gautier (CCPM) - SARRAUTE Philippe (CCPM)

Délégués suppléants remplaçant un délégué titulaire absent excusé :

Mme DUBUIS Bernadette (CA2C) a remplacé Mme DEPREZ Marie-Josée (CA2C)
M. CHABOT Pascal a remplacé M. COURTIN Benoît (CAMVS)

Délégués titulaires absents excusés ayant donné pouvoir à un délégué titulaire :

M. SAUVAGE Daniel (CAPH) a donné pouvoir à M. LEMOINE Charles (CAPH)
M. RICHARD Jérémy (CA2C) a donné pouvoir à M. HENNEQUART Michel (CA2C)
M. GIADZ Thierry (CAVM) a donné pouvoir à M. BAUDRIN Philippe (CAVM)
M. DUFOUR Stéphane (CAMVS) a donné pouvoir à M. DECAGNY Arnaud (CAMVS)

Délégués absents excusés : /

Délégués absents : DUCATILLON François (CAVM)

Le quorum étant atteint, M. HANNECART a fait procéder à l'élection du Président.

Délibération n° CS20240313001 – Élection du/de la Président(e) :

M HANNECART, doyen d'âge des délégués syndicaux du SIAVED, après avoir donné lecture des articles 2122-4, 2122-4-1, 2122-5, 2122-6, 2122-7 du CGCT a invité le Comité Syndical à procéder au scrutin à bulletin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du Président du SIAVED.

Deux assesseurs sont nommés : Mme Marjorie MAYEUX et M. Benoît GUIOST
Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Une seule candidature s'est déclarée : celle de Monsieur Charles LEMOINE

1^{er} tour de scrutin :

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne fermée son bulletin de vote écrit sur du papier blanc.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 71
- à déduire les bulletins blancs	: 3
- à déduire les bulletins nuls	: 4
- reste pour le nombre de suffrages exprimés	: 64
- majorité absolue	: 37

A obtenu 64 voix :

**Monsieur Charles LEMOINE ayant obtenu la majorité absolue
Président du SIAVED et a été immédiatement installé.**

Envoyé en préfecture le 13/03/2024
Reçu en préfecture le 13/03/2024
Publié le
ID : 059-255900953-20240313-CS20240313001-DE

**Délibération n° CS20240313002 – Constitution du Bureau syndical :
détermination du nombre de Vice-Présidents et autres membres du bureau :**

Sous la présidence de CHARLES LEMOINE élu Président, le comité syndical a été invité à procéder à la constitution du Bureau syndical en la détermination du nombre de Vice-présidents et autres membres du bureau.

Le Président a indiqué que vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10, et considérant que par application de l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le nombre de Vice-Président(e)s est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % arrondi à l'entier supérieur de l'effectif total de l'organe délibérant sans qu'il puisse excéder quinze Vice-Président(e)s, et que l'organe délibérant peut à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Président(e)s supérieur à celui qui résulte de l'application de la règle des 20 %, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze. Dans ce cas, les deuxième et troisième alinéas de l'article 5211-12 sont applicables. Cet article indique que le montant total des indemnités versées ne doit pas excéder celui de l'enveloppe indemnitaire globale déterminée en additionnant l'indemnité maximale pour l'exercice effectif des fonctions de Présidents et les indemnités maximales pour l'exercice des fonctions de Vice-Président(e)s correspondant au nombre déterminé par la règle des 20 %,

Considérant qu'en raison de l'évolution de la population adhérente, et des territoires gérés par le SIAVED en matière de traitement des déchets,

Considérant qu'il est indispensable que chaque collectivité adhérente soit représentée au bureau dans le domaine des finances, des déchèteries, du tri sélectif, du traitement des encombrants, des ordures ménagères résiduelles, des déchets verts et des relations avec la compétence collective,

Il est proposé en application de l'article 5211-10 que le comité syndical puisse fixer, à la majorité des deux-tiers le nombre de vice-présidents à 13 et le nombre d'autres membres du bureau à 4 en qualité de conseillers syndicaux délégués.

Le Comité syndical a décidé, à l'unanimité, de fixer le nombre de vice-présidents à 13 et le nombre d'autres membres du bureau à 4 en qualité de conseillers syndicaux délégués.

Le Doyen d'âge



Syndicat Inter-Arrondissement
de Valorisation et
d'Élimination des Déchets
5, Route de Lourches
59282 DOUCHY-LES-MINES
Tél. : 03 27 43 78 99
Mail : infos@siaved.fr

Le Secrétaire de Séance

Les Assesseurs

Le Président élu

Envoyé en préfecture le 13/03/2024

Reçu en préfecture le 13/03/2024

Publié le

ID : 059-255900953-20240313-CS20240313001-DE

